

Dessins originaux : © anilh. - Vector : FTPL Lucas R.M.

43% de la population souhaite plus d'accessibilité.

Le premier obstacle rencontré par les personnes à besoins spécifiques, c'est le manque d'informations !

Accessibilité des personnes à besoins spécifiques en province de Liège :

la Fédération du Tourisme lance une action solidaire et relève le défi du « Jaccede Challenge »

Ce mercredi 19 septembre et durant 15 jours, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège (se) lance un nouveau défi dans le but d'améliorer la diffusion d'informations liées à l'accessibilité des personnes à besoins spécifiques dans les établissements à vocation touristique de son territoire : le « Jaccede Challenge ».

A. Développer l'accessibilité : une expérience de plus de 10 ans et différentes collaborations.

Certifier : le label Access-i

Créée en 2010, l'asbl Access-i certifie officiellement les bâtiments publics ou privés par l'octroi d'un label portant sur 7 catégories de handicaps, un niveau d'accessibilité étant identifié pour chacun de ces handicaps. Ces 7 catégories sont les suivantes : les personnes en fauteuil roulant, les personnes marchant difficilement, les personnes aveugles, les personnes malvoyantes, les personnes sourdes, les personnes malentendantes et les personnes ayant des difficultés de compréhension.



Aujourd'hui en province de Liège, **50 prestataires touristiques et 3 balades pour vélotouristes** sont certifiés « Access-i ». Elles sont, notamment, visibles sur le portail d'information.
www.access-i.be

Avant d'être délivrées, ces certifications font l'objet d'un audit mené par un **auditeur agréé** qui évalue le niveau d'accessibilité ou émet des recommandations si l'octroi du label est prématuré.

Analyser : une collaboration avec Atingo

C'est dans cette perspective que la FTPL collabore depuis 2007 avec l'asbl GAMAH devenue **Atingo** (www.atingo.be).



En 11 ans, cette collaboration – basée sur un soutien financier mais aussi un investissement sur le terrain – a permis de réaliser 51 dossiers d'évaluation et 43 dossiers de recommandations.

« Ce chiffre confirme, au regard des années investies et du travail réalisé, combien la sensibilisation à l'accessibilité et, plus encore, sa mise en place est un travail qui requiert **du temps et de l'énergie** », insiste Paul-Émile Mottard, président de la FTPL. « Le 'kit d'accessibilité pour tous' lancé en avril 2017 et le 'Jaccede Challenge', dont il est question ce jour, sont de nouveaux projets initiés par la FTPL en vue de **faire évoluer les mentalités autant que certaines structures**. »

Parmi les sites touristiques et d'hébergement analysés par Atingo, figurent les sites (para-)provinciaux de la province de Liège, c'est-à-dire le Musée de la Vie wallonne ; le Domaine provincial de Wégimont ; le Domaine touristique du Vallon de la Lembrée (Palogne) ; la Maison du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel (Botrange) ; Blegny-Mine et le château de Jehay, mais aussi l'Abbaye de Stavelot ou encore l'hôtel « Les Comtes de Méan » à Liège.

Équiper : un kit d'accessibilité pour tous

En avril 2017, la FTPL lançait un **appel à projets** pour la mise en place d'un "**kit d'accessibilité pour tous**" dans le secteur HoReCa de **trois villes pilotes** de la province : Liège, Huy et Stavelot.

Notre kit d'accessibilité propose, à la carte et selon les besoins : une rampe amovible, un carillon d'appel, des plots rehausseurs de pieds de table, des marquages contrastés pour la sécurisation des surfaces vitrées et des bandes de guidage tactiles et podotactiles.



L'appel à projets prévoit une intervention de la FTPL à hauteur de 50% de l'investissement de l'établissement pour acquérir ces éléments, avec un plafond de 1.500 euros.

« Actuellement, **23 établissements de la province de Liège** sont équipés ou en cours d'équipement, et 23 autres établissements sont suivis afin de sauter le pas ou concrétiser une commande », précise Paul-Émile Mottard.

« À Liège, certains de ces éléments sont visibles, entre autres, chez " As Ouhès", au "Wine Note", au "Régina", à "La Cantina"... »



Dans les faits, **la FTPL suit le dossier d'un établissement intéressé¹, de A à Z** : un agent de la FTPL, formé en la matière, se rend sur place pour un premier repérage, réalise un relevé, définit les éléments du kit qui pourraient être installés, réalise une estimation de prix et enfin, suit l'installation des éléments choisis. Chaque mise en place nécessite plusieurs visites.

Pour ce qui concerne plus particulièrement l'accessibilité en chaise roulante, nous avons constaté, parmi les établissements visités, que la principale difficulté concerne l'aménagement des sanitaires : la configuration des restaurants (snack, etc.) est souvent problématique pour les rendre parfaitement accessibles.

Quant à **l'entrée de l'établissement**, sur environ 160 enseignes visitées, nous constatons qu'elle est :

- praticable dans 20% des cas : les établissements ont une entrée de plain-pied, un ressaut franchissable ou disposent déjà d'un dispositif d'accès ;
- irrémédiablement problématique dans 20% des cas : la mise en place d'une rampe est impossible pour des raisons techniques : hauteur de marche trop importante, manque de recul sur le trottoir... ;
- améliorable avec une rampe amovible dans 60% des cas... **ce qui laisse entrevoir un bel avenir au projet et nous pousse à enclencher, ce 19 septembre, la phase 2 de son développement.**

B. Phase 2 : 100.000 euros pour équiper les sites touristiques et un partenariat avec Jaccede.

Aujourd'hui, nous décidons d'**étendre l'appel à projets « kit d'accessibilité pour tous »** à toute la province de Liège (84 communes) ainsi qu'à **tous les opérateurs touristiques** en ce compris les établissements HoReCa (restaurants, brasseries, friteries, snacks, bars, cafés) mais également les attractions, musées, Maisons du Tourisme, Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiatives... Pour ce faire, **la FTPL investira 100.000 euros** jusqu'à épuisement du budget !

Toutefois, **ce montant ne doit pas effrayer les prestataires** qui hésiteraient à franchir le cap de l'accessibilité puisque, jusqu'à présent, le **coût moyen** des investissements qui ont été consentis par notre entremise se montent à... **250 euros par établissement !**

Pour bénéficier de cette offre – tout comme lors de la première phase du projet – les dossiers de candidature téléchargeables sur le site web de la FTPL devront être adressés par voie postale ou par courriel à la Cellule « Ingénierie touristique » de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège, Place de la République française, 1 à 4000 Liège – vincent.pollina@provincedeliege.be - 04/279.56.21.

¹ Pour faire connaître le « kit d'accessibilité pour tous », la FTPL multiplie les initiatives et les prises de contacts. En outre, sur Liège, **l'association de commerçants « Commerces Liégeois » assure la promotion** du projet auprès de son réseau.

Partenariat avec Jaccede, la plateforme citoyenne

Voici un an, la FTPL s'est associée à la plateforme collaborative www.jaccede.com. Celle-ci propose un site Internet et une application mobile sur lesquels chacun peut **détailler l'accessibilité de lieux publics**, pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'identifier les établissements correspondant à leurs besoins.



Jaccede rassemble des informations relatives à plus de 100.000 établissements principalement situés en France.

Lauréate du label "La France s'engage" en 2014 et récompensée du "Google Impact Challenge" en 2015, cette plateforme compte actuellement 1.200 contributeurs très actifs et plus de 25.000 visiteurs mensuels. Elle vise un million de visiteurs annuels d'ici un an.

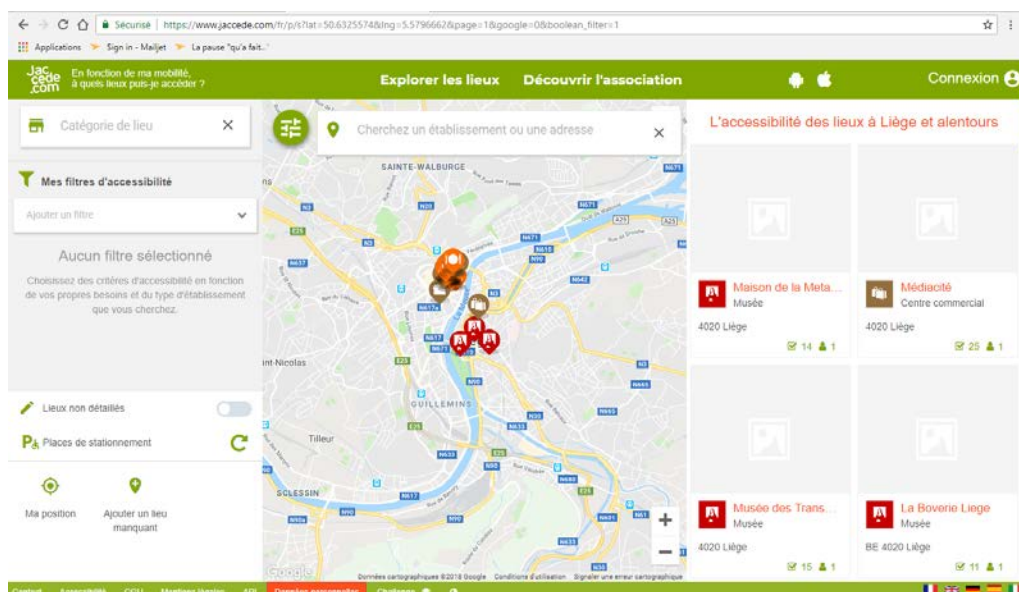
Notre objectif ? Stimuler le référencement des établissements de la province de Liège sur cette plateforme, tant ceux qui ont participé à l'appel à projets « kit d'accessibilité » que les autres.

En quelques chiffres :

- nombre d'établissements en province de Liège détaillés sur « Jaccede » : **260** dont 200 via la FTPL ;
- nombre de vues sur ces fiches : **646** ;
- nombre d'encodeurs actifs en province de Liège : **47**.

Widget sur www.liegetourisme.be

La FTPL et Jaccede prévoient d'**implémenter**, dans le courant de l'année 2019, un **widget « Jaccede »** sur le site www.liegetourisme.be afin d'y rendre visible l'ensemble des informations de la plateforme citoyenne **se rapportant à la province de Liège**.



C. Ce 19 septembre, la FTPL relève le #jaccedechallenge à Liège

Aujourd'hui, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège propose d'améliorer encore la sensibilisation et l'information liée à l'accessibilité des lieux publics, par l'intermédiaire d'un projet dont ses collaborateurs sont pleinement les acteurs : **le « Jaccede Challenge » !**

Concrètement, « Jaccede Challenge » est une application dérivée de la plateforme citoyenne « Jaccede ». Elle est gratuite et disponible sur Android ou iPhone mais, à l'inverse de Jaccede, elle n'est opérationnelle que durant un temps défini, celui du challenge au cours duquel des équipes s'affrontent (symboliquement).

Sur le terrain, le « Jaccede Challenge » consiste à collecter, en équipes, un **maximum d'informations se rapportant à l'accessibilité de lieux ouverts au public** sur un périmètre défini à l'avance².

Les informations encodées dans l'application par chaque équipe permettent d'enregistrer **des points**, les « gagnants » étant ceux qui ont gagné le plus de points pendant la période prédéfinie. Une action idéale pour des entreprises de moyenne ou grande taille qui souhaitent organiser un teambuilding **utile à la collectivité !**



Ce **19 septembre 2018**, 40 collaborateurs de la FTPL, répartis en 9 équipes, quadrilleront la ville de Liège en visitant les établissements de leur choix.

Au sein de chaque équipe, une personne se déplacera en chaise roulante afin de mieux prendre conscience de la réalité des déplacements et des difficultés d'accès aux établissements.

Dans la foulée de cette journée, les collaborateurs de la FTPL poursuivront leur collecte d'informations individuellement mais pour le compte de leur équipe, à travers leurs propres déplacements et durant leur temps libre, **jusqu'au 3 octobre à midi**.

À ce moment seulement, l'équipe gagnante sera connue.



² Un plan de ces zones vous est fourni en annexe.

Le but de cette démarche solidaire ? **Sensibiliser les prestataires** et surtout **référencer un maximum** d'établissements sur la plateforme Jaccede.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer les résultats et surtout l'impact chiffré qu'aura eu cette démarche solidaire sur la plateforme citoyenne.

Des associations nous accompagnent

Des membres d'associations spécialisées dans le domaine de l'accessibilité aux personnes à besoins spécifiques – ou non – nous font le plaisir de nous soutenir et de nous accompagner ce 19 septembre :

- L'asbl **Groupe d'Entraide pour Hémiplégiques (GEH)**.

Les objectifs de cette association sont :

- d'être un **soutien psychologique** et émotionnel aux personnes hémiplégiques ;
- d'assurer une **meilleure connaissance de l'hémiplégie** dans le grand public et auprès des professionnels de la santé ;
- de donner tous types d'informations pouvant contribuer à un meilleur vécu, à son **intégration dans la société**.
<http://www.geh-asbl.be/>



- **La cellule « Espace Différences » de l'ASPH.**

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 90 ans, l'Association Socialiste de la Personne Handicapée agit pour faire valoir les droits des personnes en situation de handicap et/ou atteintes de maladie grave et invalidante.



**ASSOCIATION SOCIALISTE
DE LA PERSONNE HANDICAPÉE**

Ses missions consistent à conseiller, accompagner et **défendre** les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage ; militer pour **plus de justice sociale** ; informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps

et les maladies graves et invalidantes ; informer le public sur toutes les matières qui les concernent et promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie. <http://www.asph.be>

- **L'asbl Commerces Liégeois.**

L'ASBL Commerce Liégeois est une association qui a pour but de **fédérer tous les commerçants de l'entité de Liège**, de les écouter et de répercuter leurs difficultés, demandes et suggestions auprès des instances compétentes au



niveau politique, économique, social... et de créer une synergie pour y apporter des solutions et des réponses.

L'asbl aide également au développement des projets des commerçants, dont elle est la seule association fédératrice.

<https://www.commerceliegeoisasbl.be>

- **L'asbl Liège Centre.**



« Liège Centre » est une ASBL de Gestion Centre-Ville.

Elle œuvre à **valoriser et dynamiser** le centre-ville de Liège, d'un point de vue commercial mais également culturel, résidentiel, environnemental et social.

<http://liegecentre.be>

- **G.médi.**

Par ailleurs, la société spécialisée en matériel médical et paramédical G. Médi nous fournit **10 chaises roulantes** qui permettront, à chacune des équipes, de mieux appréhender l'accessibilité des établissements rencontrés tout au long de la journée.



Depuis sa création en 1988, G.médi a acquis une véritable **expertise** dans la vente de matériel à destination des personnes à besoins spécifiques. G.médi propose des **milliers de références produits** qui s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels de la santé, centres hospitaliers et autres. <http://www.gmedi.be>

Des plots rehausseurs offerts

Lorsqu'une personne en chaise souhaite se mettre à table dans un restaurant ou une brasserie, il arrive que celle-ci soit trop basse. Nous **profiterons de cette journée solidaire pour offrir quatre plots rehausseurs de pieds de table** aux établissements de restauration accessibles – ou potentiellement accessibles – lors de notre passage. Il suffit parfois de peu pour améliorer l'accessibilité d'un établissement et la qualité du lieu. Ces plots rehausseurs font par ailleurs partie de notre « kit d'accessibilité pour tous ».

Hashtag #MOI aussi

Lors de cette journée solidaire, les collaborateurs de la FTPL arboreront un T-shirt sur lequel est mentionné le **hashtag #MOI aussi**. Ce hashtag, également présent sur les flyers signifie, pour les établissements qui l'inséreront dans leur communication, qu'ils sont accessibles ou du moins qu'ils



souhaitent le devenir et entreprennent les démarches en ce sens.

Adjuvant supplémentaire pour entamer les démarches vers une meilleure accessibilité, il peut également être utilisé par les communes, les sociétés publiques mais aussi privées... lorsqu'elles souhaitent mettre en avant un espace adapté tel qu'une toilette accessible, une porte électrique, une rampe, un ascenseur, etc.

Nous ne manquerons pas de les inciter à **véhiculer ce hashtag sur les réseaux sociaux** afin de faire leur promotion en même temps que celle de notre cause.

*« Mais ce hashtag **touche bien plus de monde encore** », conclut Paul Émile Mottard, « puisqu'il concerne toutes les personnes qui contribuent, de façon régulière, à l'amélioration de l'accessibilité **des personnes à besoins spécifiques dans la vie quotidienne et ce, par des actions concrètes** : les "Jacceteur", les accompagnateurs ponctuels ou de profession, le personnel soignant et bien d'autres ». « Tous et toutes sont invité(e)s à s'approprier ce hashtag sous une même bannière pour un monde plus ouvert et inclusif. »*

Ensemble, faisons gagner l'accessibilité.

Espace presse :

Ces informations, ainsi que les visuels s'y rapportant, sont à votre disposition sur l'Espace Presse du site Internet de la FTPL www.liegetourisme.be



La FTPL le fait, à votre tour !

Vous souhaitez sensibiliser votre personnel à l'accessibilité des personnes à besoins spécifiques, en plus d'en améliorer l'information ?

Réalisez votre propre "Jaccede Challenge"!

Faites appel à l'équipe Jaccede, experte en mobilisation citoyenne, pour organiser votre propre challenge numérique dans un format pédagogique et ludique. Parce que le premier obstacle rencontré par les personnes à besoins spécifiques est le manque d'informations, tout le monde est gagnant !

Pour démystifier le handicap et encourager l'acceptation des différences au sein de votre... de notre société.

Toutes les informations sur le "Jaccede Challenge" se trouvent sur <https://services.jaccede.com/>.

Personne de contact :

Camille Djian

Responsable des partenariats

camille.djian@jaccede.com

+33(01) 43 71 98 10